

## Classement Meublé de Tourisme - Informations et conditions 2023

### Pourquoi classer mon gîte en Meublé de Tourisme ?

- ☑ Il représente un **gage de fiabilité** pour la clientèle, assurance du niveau de qualité du logement
  - ☑ La fiscalité est plus intéressante, **abattement de 71% au lieu de 50%**
  - ☑ La **taxe de séjour** au Pays de Ribeauvillé-Riquewihr **est réduite** pour les meublés classés de 1 à 4 étoiles
  - ☑ **Les meublés classés sont valorisés** par les Offices de Tourisme et les organismes de tourisme régionaux
  - ☑ Seuls les meublés classés peuvent être agréés « **Partenaire Chèque-Vacances** »
- Le classement Meublé de Tourisme comporte 5 catégories (de 1 à 5 étoiles).  
Il est valable 5 ans, période à l'issue de laquelle vous devez obligatoirement effectuer une nouvelle demande de classement.

### Comment être classé Meublé de Tourisme ?

Les organismes accrédités en Alsace pour le classement en meublé de tourisme sont **Alsace Destination Tourisme, Cetire, Clévacances, Gîtes de France et In Auris.**

#### Les différentes étapes de la procédure de classement :

1. **Contact**er l'organisme de votre choix afin d'obtenir un dossier de classement vierge et vérifier l'éligibilité de votre établissement au classement
2. **Commander la visite de classement** auprès de l'organisme de votre choix
3. L'organisme de contrôle prévoit une date de **visite sur rendez-vous**
4. **Édition du rapport et de la décision de classement**

### Tableau comparatif des tarifs pratiqués\* et contacts utiles :

	<b>ALSACE DESTINATION TOURISME</b>	<b>CETIRE</b>	<b>CLEVACANCES</b>	<b>GITES DE FRANCE HAUT-RHIN</b>	<b>IN AURIS</b>
<b>CONTACTS</b>	Sandrine SEHR Hôtel de la Collectivité Européenne d'Alsace 1 place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9  03 88 15 45 69 <a href="mailto:sandrine.sehr@adt.alsace">sandrine.sehr@adt.alsace</a>	Esther EHRENREICH  06 36 15 25 45 <a href="mailto:cetire@classetoiles.fr">cetire@classetoiles.fr</a>	Catherine WISSELMANN 1 rue Schlumberger 68000 Colmar  03 89 20 10 56 ou 06 74 83 28 56 <a href="mailto:contact@clevacances-alsace.info">contact@clevacances-alsace.info</a>	Pauline SCHAEFER ou Véronique GOETZ 12 rue Stanislas - CS 40055 68025 Colmar Cedex  03 89 30 35 33 <a href="mailto:classement@gdf.alsace">classement@gdf.alsace</a>	Valérie VOEGELIN Bureau de Colmar  06 75 89 67 15 <a href="mailto:classementalsace@inauris.fr">classementalsace@inauris.fr</a>
1 meublé à classer*	150 € TTC	130 € TTC	130 € TTC	130 € TTC	à partir de 130 € TTC
Meublé(s) supplémentaire(s)*	80 € TTC	100 € TTC	100 € TTC	100 € TTC	Sur demande (devis personnalisé)
Délais de la visite de classement*	3 mois maximum à réception de la demande	15 jours suivant la date de commande de la visite	3 mois suivant la date de commande de la visite	15 jours maximum suivant la date de commande de la visite	1 semaine suivant la date de commande de la visite
Délais d'envoi du rapport de contrôle et de la décision de classement*	1 mois maximum à compter de la date de visite	48 heures après la visite	1 mois après la visite	24h après la visite	1 semaine après la visite

\* Les tarifs et informations indiqués dans le tableau ci-dessous sont donnés à titre indicatif, ces informations peuvent être sujettes à modifications. Renseignez-vous auprès des organismes de classements.

Votre contact à l'Office de Tourisme du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr :

Céline NARCY - Chargée de Commercialisation et Relations Partenaires

03 89 73 23 24 - [celine@ribeauville-riquewihr.com](mailto:celine@ribeauville-riquewihr.com)